

Changement d'université

Par **arthus8**, le **27/12/2008** à **14:23**

Bonjour,

Étant actuellement en L2 je dois changer de fac pour la prochaine année universitaire.

j'aimerais connaitre les démarches à effectuer auprès de mon université actuelle et la future ?

y a-il des conditions pour la future fac?

Merci d'avance

Par **pipou**, le **27/12/2008** à **16:54**

Tu dois contacter la nouvelle université que tu veux intégrer, ils t'informeront sur toutes les procédures à suivre

[quote:20uyvxml]y a-il des conditions pour la future fac? [/quote:20uyvxml]

oui : valider ses deux semestres  Image not found or type unknown

Par **arthus8**, le **27/12/2008** à **17:04**

ok merci

Par **mathou**, le **27/12/2008** à **18:55**

Bonsoir,

En général, chaque fac a un papier appelé " fiche transfert-départ " ou " fiche transfert-arrivée ", qui explique les conditions requises. Le plus souvent, il est demandé d'avoir validé ses semestres (sinon tu refais l'année non validée, du moins pour les matières non acquises).

Cette fiche est signée par le doyen et le service de la scolarité compétent.

Il peut y avoir un souci quand les facs ne fonctionnent pas de la même façon : certaines conditionnent le transfert de dossier à la signature du papier, d'autres n'y voient qu'une formalité ne déclenchant pas le transfert.

Dans tous les cas, n'hésite pas à contacter ta fac d'arrivée, et à poser tes questions au service scolarité de ta fac actuelle, ils seront plus à même de te répondre.

Tu peux aussi taper " transfert " dans le moteur de recherche du forum (en limitant les recherches aux sections Divers et vie étudiante, ou Orientation), et tu trouveras tous les messages qui parlent de transfert de dossier.

Par **kalamos13100**, le **28/12/2008 à 02:11**

certaines facs, comme Paris 1 notamment demande pour effectuer un transfert vers cette fac un dossier plus conséquent, avec lettre de motivation que tu peux (et c'est même mieux) compléter de lettres de recommandations...

donc renseigne toi sur quelles facs tu veux et donc les modalités à remplir, beaucoup de facs ont sur leur site (après quelque recherche dans les méandres du site) un page sur les transferts avec les dates (c'est vraiment la chose la plus importante à respecter)

Par **yonij**, le **09/06/2009 à 15:56**

Je reprends ce poste car j'ai aujourd'hui un problème.

Je suis quasi sûre d'avoir cette année ma licence en droit (quand nos profs nous auront donné officiellement nos notes de premier semestre!!), ayant eu mon 2ème semestre erasmus, et officieusement la moyenne au premier.

Bref, je voudrais m'inscrire en M1, mais à Rouen.

Je fais donc la pré-inscription comme demandé, mais au final, je me retrouve toujours avec un dossier de validation d'études à fournir.

Est-ce normal? Il ne devrait pas y avoir un simple transfert de dossier?

Merci beaucoup d'avance!

Marion